Réseau d’éducation prioritaire

PAU

Cartographie des réseaux

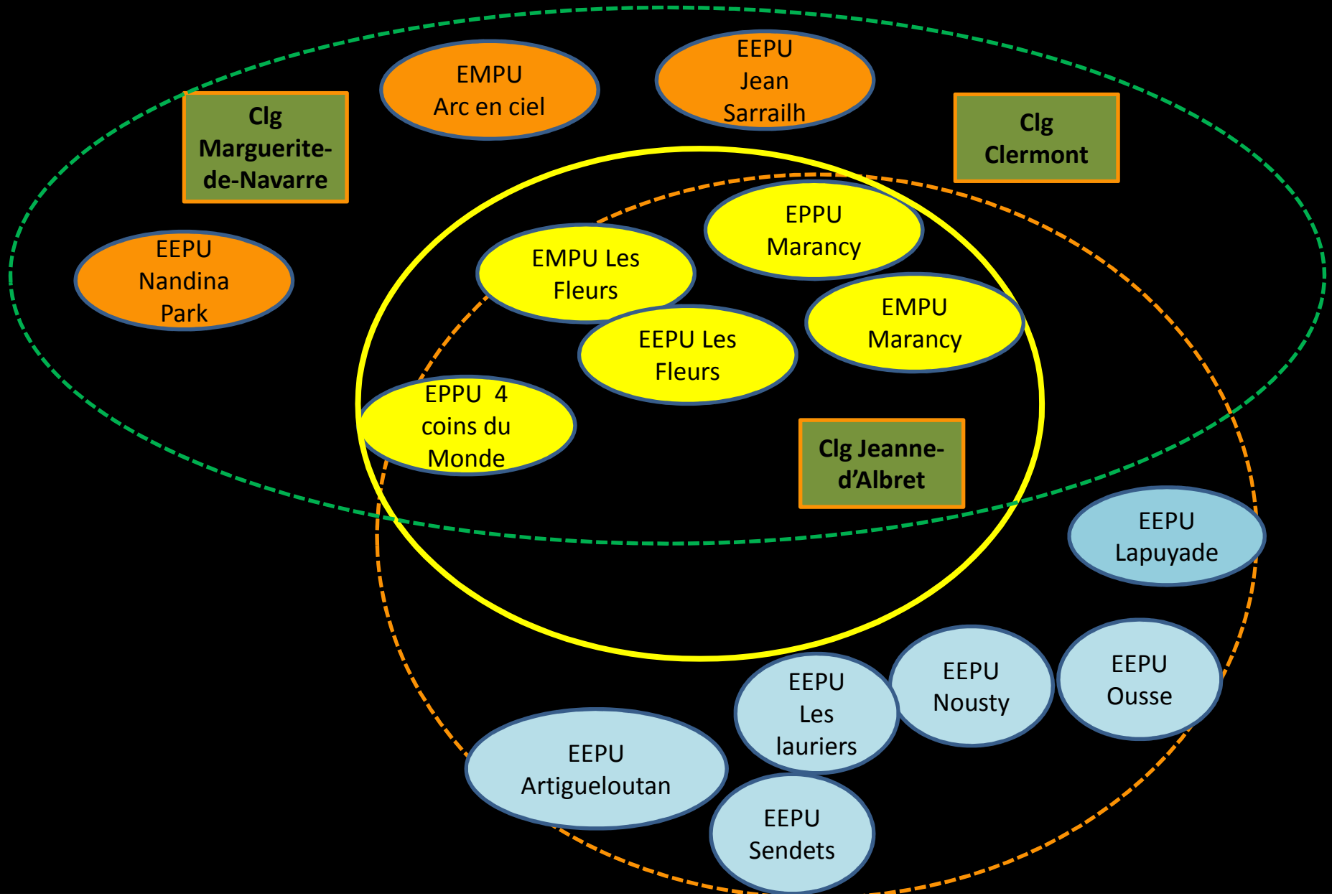

Des priorités nationales au projet de réseau local

- Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun
- Conforter une école bienveillante et exigeante
- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
- Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

Projet REP PAU

- en fonctions des orientations du référentiel
- en fonction des analyses conduites localement
- détermine les orientations pédagogiques et éducatives du réseau
- pour une durée de 4 ans

Quel objectif 2019 ?

L'École de la République a pour mission de donner à **l'ensemble des enfants de France**, quel que soit leur milieu d'origine, les mêmes possibilités de construire leur parcours scolaire, personnel et professionnel.

Cette **exigence de justice est au cœur de la politique d'éducation prioritaire** qui a vu le jour il y a plus de trente ans. **Elle vise à réduire l'effet des inégalités sociales et territoriales sur les résultats scolaires et à favoriser la réussite de tous les élèves.**